

HERE 1995

# Breizhmadeg

38

UNVANIEZH AR GELENNERIEI BREZHONEG

"An Douarenn", 21, straed an Tier-Barn. 56 000 Gwened

## TUTA HA STUMMAÑ



**M**a « vañk » e pep lec'h skolaerien ha kelennerien brezhoneg, n'eo ket dre zegouezh. Ur wir bolitikerezh tuta ha stummañ kelennerien brezhoneg a rankomp kaout hep gortoz pelloc'h.

Na glaskomp ket tapout a bep-tu; na vruzhunomp ket hon nerzh. Stourmomp evit ma vo 1996 bloavezh kentañ ur wir statud evit ar c'heleñn brezhoneg.

## 1996 : BLOAVEZH AN TUTA KELENNERIEN EVIT AR C'HELENN E BREZHONEG

"L' Académie de Rennes est une Académie qui réussit" a embanne ar Rektor Lostis dirak ar gazetennierien d'ar 4 a viz gwengolo... "Ça roule" en dije respontet zoken, ken dibistik ha tra, d'unan hag a c'houlenne digantañ, e F3 Breizh, penaos e oa bet an adkrog-skol evit bloaz...

Louen e vijemp-ni ivez ma c'halljemp embann kement-all, ma ne ouijmp ket n'eo ar brabanserezh-se nemet goap ha dismegeñs ouzh ar c'helenn brezhoneg rak biskoazh marteze n'eo bet ken mantrus an distro-skol evitomp :

Kevrataet ha lakaet Diwan dindan evezh al lez-varn, embannet ur c'helc'hlizher goulo e miz ebrel diwezhañ, sparlet kresk ar c'helenn brezhoneg evel-henn, e kave d'ar Ministr e oa kloz an teuliad...

"Je suis le Ministre de l'Éducation Nationale qui en a fait le plus pour les langues régionales" a vrapañse Bayrou goude ma oa deuet splann d'an holl n'en devoa e gelc'hlizher digoret dor nevez ebet d'hor yezhoù er skolioù, er c'hontrefed zoken war veur a graf.

Emañ an deskadurezh-Stad o klask mirout ouzh ar c'helenn brezhoneg a vont war-raok ha zoken d'e vougañ tamm-ha-tamm dres pa vez muioc'h-mui a familhoù o c'houlenn kaout anezhañ evit o bugale.

E pep lec'h e "vank" skolaerien ha kelennerien evit ar c'helenn divyezhek : Er c'hentañ derez, e Roazon, Landevan, Ploerdud, Keven, Rostrenn... ha Douarnenez bremañ... hep kentañ an eilloc'hierien a zo ezhomm dioute un tamm e pep lec'h ; en eil derez e vank ivez kelennerien Istor-Douaroniezh e Lannuon hag e Roazon

Ma vank kelennerien n'eo ket dre zegouezh, met abalamour n'eus bet graet mann ebet nag evit o zuta nag evit o stummañ : ar c'henstrivadegoù-tuta kelennerien, CAPES-CAFEP ha CAPE ne zalc'hont kont nag eus stummadur ar studierien nag eus ezhommoù ar c'helenn brezhoneg o vont war gresk ha war liessaat a vloaz da vloaz.

Dre zegouezh an hini eo, e gwirionez, e taper kaout ur c'helenn nevez, gwech ha gwech all : re nebeut evit derc'hel en e sav ar pezh a zo savet ha nebeutoc'h c'hoazh evit mont war-raok... Da vloaz ez eo ur benzek bennak a skolaerien divyezhek ouzhpenn a vo ezhomm dioute er skolioù-stad pa gonter mat... Padal ne zeuio nemet 5 skolaerezh nevez (d'ar muiañ) er-maez eus an IUFM !

N'hall ket an traoù derc'hel da vont evel-se : ur wir bolitikezh stummañ ha tuta kelennerien brezhonegerien a ranker kaout hep gortoz pelloc'h, pe neuze ez aio buan an traoù d'ar strad.

Dre m'eo reolenn ar "C'henstrivadegoù broadel" ar skoilh kentañ ouzh ar bolitikezh-se, ez eo dres ar reolenn-se a rankomp terriñ bremañ en ur stourm evit kenstrivadegoù distag, anezho pazenn gentañ ur wir statud evit ar c'helenn brezhoneg hag evit ma vo sevenet d'ar "gwirioù" a ra van Bayrou anavezout evit hor yezh.

Ar voger-se an hini eo a rankomp terriñ ar bloaz-mañ, kuit a vruzuniñ hon nerzhioù dre forzh klask tapout a bep-tu, ha pa vije kant kudenn all da ziluziñ c'hoazh.

Ar pal-se an hini eo 'ta a vo lakaet war-raok ganeomp da geñver emvod "Komision Akademek ar Brezhoneg" d'an 20 a viz Here hag er manifestadegoù a savomp d'an deiz-se e Roazon hag e Kemper.

Ar pal-se an hini eo c'hoazh a vo kinniget d'an holl da geñver Bodadeg-Veur UGB d'an 11 a viz du e Rostrenn.

Deomp da stagañ holl gevredigezhioù sevenadurel Breizh, dilennidi ha sindikajoù ouzh ar stourm-se evit ma vo 1996 bloavezh kentañ ur wir statud evit ar c'helenn brezhoneg.

Jean-Do ROBIN, d'an 11 a viz Here 1995



## UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG

"An Douarenn", 21, straed an Tier-Barn, 56000 Gwened

Jean-Dominique ROBIN  
Prezidant UGB  
Ti Bras, 22700 LOUANEG  
Pellg / peliskr. 96.48.01.54

d'an 20.09.95

Kontañ a treomp warnoc'h da geñver

## BODADEG-VEUR UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG

**d'ar sadorn 11 a viz du 1995**  
etre 10 eur ha 17 eur

**e ROSTRENN**  
(skolaj poblek Edouard Herriot)

Bez e c'hellor debrñ merenn er restoldi (70 lur)

Evit en em enskrivañ, kasit ar ollenn-mañ hag o chekenn en-dro da :

Alan Hinault  
Pennteñzorour UGB  
Ar Bourk  
22110 KERGRIST-MOELOU

Anv : ..... Raganv : .....

Kemer a rin perzh er merenn a vo servijet da geñver Bodadeg-Veur UGB, d'an 11 a viz du e Rostrenn.

D'a ....., e .....

sinadur :



## UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG

"An Douarenn", 21, strada an Tier-Barn. 56000 Gwened

### FORMATION D'ENSEIGNANTS POUR LES FILIERES BILINGUES

#### MISE EN PLACE DE STAGES LINGUISTIQUES LONGS A L'UUFM DE BRETAGNE

Actuellement, les concours indifférenciés (CAPE, CAPES/CAFEP, CAER) ne permettent pas l'adéquation du recrutement aux besoins exprimés par les diverses filières publique, privée et Diwan.

Conjointement à la réorganisation de la formation initiale à partir de concours spécifiques bilingues (cf. projet UGB), il convient donc de mettre en place dès la rentrée 1996 une structure de formation pour les enseignants déjà titulaires et volontaires pour enseigner dans ces filières.

Pour l'instant il est fait appel dans une large mesure à l'auto-formation, puisqu'il n'existe aucune structure totalement appropriée :

- les plans départementaux de formation n'offrent que des stages de 15 jours par an, et la MAFPEN ne forme en breton que les enseignants de ...breton.
- l'université propose des unités de valeur entrant dans le cadre de l'acquisition d'une licence, donc sur trois ou quatre années.
- divers organismes extérieurs à l'éducation nationale organisent ponctuellement des stages intensifs d'une semaine au cours de l'année, principalement pendant les vacances scolaires.

A l'instar des stages qu'organise avec succès Irale, organisme gouvernemental du Pays Basque sud (plusieurs centaines de stagiaires par an), la solution consiste à détacher de leur poste, sur une dotation spécifique de congés-formation, les enseignants volontaires pendant une année à plein-temps pour un stage linguistique intensif.

Il s'agirait à la fois d'une formation continue et initiale-bis pour les professeurs stagiaires sortant de 2<sup>ème</sup> année, ouverte annuellement à 30 enseignants du primaire et du secondaire des trois filières, et encadrée à l'UUFM par deux professeurs de breton expérimentés dans la formation d'adultes. Certains sites de l'UUFM de Bretagne sont déjà équipés d'un laboratoire de langue audio-visuel, complément essentiel d'une telle formation.

Cette solution a bien évidemment un coût, mais de la même manière qu'a pu être mis en place un centre de ressources pédagogiques pour pallier une demande criante, la réponse aux besoins actuels en enseignants bilingues nécessite cet effort financier.

Stefan MOAL, chargé de l'enseignement supérieur, UGB, 08/07/95



- 4 -

## UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG

"An Douarenn", 21, straed an Tier-Barn. 56 000 Gwened

### RENCONTRE AVEC M. JUTANT

Rencontre entre une délégation de U.G.B. comprenant Jañdo ROBIN, président; Tugdual KALVEZ, vice-président; Yann-Glaod MORVAN, secrétaire; Per SALAUN, chargé de la question du breton aux examens;

&

M. Jean-Marie JUTANT, chargé de mission pour les langues régionales auprès de M. François BAYROU, ministre de l'Education Nationale; accompagné de M. B. POULIQUEN, chef du Bureau des enseignements en lycée, et un autre fonctionnaire peu locace dont le nom et la fonction nous ont échappé...

Le mercredi 12/7/95, au ministère de l'Education Nationale, 110, rue de Grenelle - Paris 7e.

- \* -

#### 1.- Enseignement du et en breton dans les collèges et lycées publics:

1.1- Le libellé du sujet en breton au brevet ne pose aucun problème juridique ou pratique ou autre. " j'ai téléphoné 4 fois à M. LOSTIS et je lui ai dit: Vous pouvez le faire sans aucun problème"... nous assure M. Jutant.

Maintenant, il ne faudrait pas vouloir étendre le principe aux mathématiques, comme le demandent les Basques, Béarnais, etc: "Evitons les effets pervers", demande J.-M. Jutant...

1.2- En ce qui concerne une épreuve en breton au bac, il faudra d'abord attendre les modifications à venir, actuellement à l'étude, du bac en général, trop compliqué, et procéder à des allègements. Le dossier sera présenté au ministre fin août 95.

La circulaire Bayrou ne prévoit pas la continuation des filières bilingues au lycée, volontairement, en raison de ces aléas concernant le bac et des modifications à venir. Pourtant, la filière de Lannion existe: " Juridiquement, ces expériences autorisées rectoralement sont illégales" (Jutant).

- 5 -

U.G.B. demande de permettre de continuer et d'élargir ces expériences (notamment à Lannester) en vue de préparer concrètement l'avenir, alors que la dite circulaire ferme des possibilités d'ouverture.

Le ministère continue à faire progresser la question, réplique M. Pouliquen. Ainsi, le 29 juin, le dispositif concernant les langues régionales a été étendu aux séries technologiques; le texte sera publié bientôt.

Le problème des épreuves de langue autre que le français se pose aussi au niveau des classes européennes, notamment. La question est également à l'étude et des modifications pourront éventuellement être apportées.

Le principe de continuité de la maternelle au bac est revendiqué par U.G.B., question de cohérence et intérêt des élèves. Réponse de M. Pouliquen: "Si je peux vous donner un conseil, il faut positionner vos revendications dans le long terme". La réalité sur le terrain est pressante pour U.G.B. et nous ne voyons pas pourquoi il nous faudrait attendre que l'enseignement des autres langues minorisées nous rattrape.

1.2bis- En ce qui concerne la poursuite au lycée de la filière de Lannester, le pouvoir semble prêt à lâcher, si la pression continue. Il ne voudrait pas qu'il y ait trop de bruits autour de cette affaire qui est claire pour tous et dont l'illogisme du refus apparaît incompréhensible. Il faut, donc, continuer à agir et même accentuer la pression.

#### 1.3- Le breton LV1 en 6e:

U.G.B. demande que les élèves puissent choisir le breton LV1 au bac, en particulier ceux des classes bilingues, ainsi que les élèves des lycées ayant commencé à étudier le breton soit en 4e soit en seconde, dont les lacunes importantes en anglais condamnent à l'échec.

Refus de s'engager de J.-M. Jutant: "C'est un problème politique, un problème de fond, seul le ministre tranchera".

#### 2.1- CAPES de breton:

Demande par U.G.B. d'un CAPES monovalent et de CAPES dans les diverses matières dont 30% seraient passés en breton, afin de former des professeurs capables d'enseigner leur discipline aussi bien en breton qu'en français.

Aucune réponse, sinon mise à l'étude. Mais, "Il n'y aura pas de CAPES monovalent de breton si le besoin de certifiés de breton ne s'en fait sentir" (Jutant). C'est dire que le dossier est très mal parti, car la notion de besoin n'a pas le même sens au ministère (nécessité administrative) et pour nous (demande des familles).

Au nom d'une pseudo-défense des enseignants contre eux-mêmes, on leur impose un CAPES bivalent, pour le cas où ils aspireraient, une fois en poste, à aller enseigner hors de Bretagne, par exemple, pour cause de mariage. Mais, les intéressés savent ce qu'ils font en choisissant des études de breton: ce sont des adultes; les prend-on pour des naifs ou des inconscients? Et puis, au besoin, il existe des modalités de reconversion (congrès formation et congés de mobilité). C'est, donc, un faux problème, car jamais il ne s'est présenté depuis que l'enseignement du breton existe, alors que l'inverse, l'aspiration de professeurs bretonnants à rentrer au pays, s'est présentée à plusieurs reprises...

Pourtant, il existe un CAPES monovalent de corse et quand on demande à l'obtenir nous aussi, on nous réplique toujours: "La Corse, c'est à part". C'est-à-dire que les lois de la république ne sont pas les mêmes pour tous et toute comparaison avec la Corse est refusée par le pouvoir. "La Corse a son gouvernement", devait même dire M. Jutant. L'utilisation de la violence par les Corses justifie, donc, une politisation favorable particulière à leur égard. Ils semblent avoir trouvé le moyen de faire sauter en partie le carcan juridique français et obtenir le droit par la force, comme c'est - malheureusement - souvent le cas...

Il nous faut, nous, mettre de bons juristes sur le dossier et y consacrer l'argent nécessaire - avec d'autres peut-être et des soutiens financiers -, car il y a là une clé pour l'avenir.

#### 2.2- Création d'une épreuve écrite de breton à l'admissibilité au concours externe de professeurs des écoles:

" Ce n'est pas possible, car il faudrait changer le concours", dit J.-M. Jutant. C'est effectivement ce que nous demandons, une possibilité donnée pour valoriser le statut des instituteurs bretonnants et faciliter leur recrutement, car le concours tel qu'il est actuellement, ne prend pas en compte leur travail spécifique... M. Jutant a néanmoins reconnu qu'il y a un vrai problème de recrutement d'enseignants de ou en langues régionales et une interrogation est menée au ministère sur les moyens d'y remédier.

3.1- L'augmentation que nous demandons de la dotation rectorale spécifique en faveur du breton serait, pour M. Jutant, une question de gestion rectorale des moyens attribués à l'Académie. À Rennes, on nous dit que Paris n'accorde pas les postes demandés. Encore une fois, le cercle vicieux: on nous renvoie de l'un à l'autre. Pour arrêter ce jeu de ping-pong, il nous faut imposer une dotation en moyens répondant à nos besoins par l'action.

3.2- Il serait trop tard (!) pour obtenir les 5 postes supplémentaires demandés par U.G.B., alors qu'on sait bien que le ministère dispose toujours de réserves et peut les débloquent s'il le veut.

3.3- Par ailleurs, M. Jutant se contente de déplorer que 5 professeurs enseignant le breton en complément d'une autre matière aient été congediés par le rectorat. Il nous faut continuer à exiger qu'ils retrouvent leur enseignement de breton à la rentrée.

3.4- Augmentation de la dotation en faveur de la MAPPEN pour la mise en place de stages longs en faveur de professeurs du secondaire candidats à l'enseignement de leur discipline en breton dans les sections bilingues.

Cette voie ne semble pas une bonne solution à M. Jutant. Le fonctionnement de la MAPPEN, d'ailleurs, n'est pas satisfaisant et sa modification est à l'étude.

#### BILAN

Globalement, aucune avancée, seulement des promesses que nos positions et propositions seront étudiées, mais l'accueil qui leur a été réservé lors de cet entretien n'indique rien de bon pour l'avenir.

Deux logiques différentes s'affrontent: celle de U.G.B. qui veut la promotion volontariste du breton et défend les intérêts des élèves; celle du ministère qui est une logique juridique (non sans faille, car, il y a un problème de droit au niveau du CAPES de corse, par exemple), frileuse, qui accepte d'avancer à pas comptés sur des terrains bien délimités, la même politique pour toutes les "langues régionales", alors qu'elles sont dans des situations différentes (en tentant de nous faire attendre les "retardataires" qui n'ont pas la même volonté ni la même ambition que nous), sur des points entrant de préférence dans le cas général de l'enseignement, mais ne veut surtout pas s'engager dans les voies décisives, comme l'enseignement véritablement bilingue au collège et au lycée ou la création d'une filière de formation d'instituteurs bilingues pour répondre à tous les besoins exprimés ou potentiels, et cherche à freiner le plus possible notre progression, afin de n'aller ni "trop vite" ni "trop loin".

Cette attitude est une invitation à regrouper nos forces, à viser des objectifs précis ensemble - lycéens, étudiants, parents, enseignants, syndicats -, à développer notre action commune et à accentuer notre pression sur l'État.

Notes et commentaires de  
Tugdual KALVEZ  
13/7/1995

INQUIETUDE POUR L'AVENIR  
DE L'ENSEIGNEMENT DU BRETON

Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg (l'Union des Enseignants de Breton) est particulièrement inquiète sur l'avenir de l'enseignement du breton à la suite de l'entrevue qu'une délégation de son Bureau national a eue avec le chargé de mission pour les langues régionales auprès du ministre de l'Éducation Nationale, ainsi que deux autres hauts fonctionnaires de ce ministère.

Aucune avancée n'a été obtenue, seulement la promesse que ses propositions seraient étudiées.

Aussi bien en ce qui concerne l'épreuve d'histoire-géographie en breton au baccalauréat pour les élèves des classes bilingues que la continuation concrète de cette filière en lycée à Lanester ou ailleurs, il n'a été possible d'obtenir la moindre certitude.

Même refus de se prononcer sur des dossiers essentiels pour le développement de l'enseignement, tels que:

- le CAPES monovalent de breton, à l'instar de celui de corse ;
- des CAPES de spécialité à option breton pour la formation des professeurs de diverses matières aptes à enseigner dans les classes bilingues du secondaire;
- la création d'une épreuve écrite de breton à l'admissibilité au concours externe de professeurs des écoles, afin de créer une filière de formation d'instituteurs bilingues à l'I.U.F.M.;
- l'augmentation de la dotation rectorale spécifique en faveur de stages longs de formation continuée en breton;
- la création des cinq postes supplémentaires qui manqueront à la rentrée pour répondre à la demande des élèves, comme la réintégration de leur enseignement de breton des cinq professeurs congédiés par le rectorat de Rennes...

Sur tous ces points, refus de se prononcer du ministère et accueil pour le moins réservé des hauts fonctionnaires ministériels.

Le breton semble, donc, condamné au mieux à stagner dans l'Éducation Nationale, voire à régresser dans le secondaire, en raison d'une politique délibérée visant à l'enfermer dans la marginalité.

U.G.B. qui aspire à une politique volontariste en faveur de la langue bretonne, appelle tous nos compatriotes à faire connaître leur mécontentement à M. François Bayrou, ministre de l'Éducation Nationale (110, rue de Grenelle - 75007 Paris) et à participer aux manifestations de réprobation qui seront organisées cet été, notamment à Lorient le 28 juillet, à l'occasion du Congrès Interceltique, et le 6 août, pendant le Festival Interceltique.

U.G.B. Le 19/7/1995

----- U.G.B. - 21, straed an Tier-barn - 56000 GWENED -----



UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG

"An Douarenn", 21, straed an Tier-Barn. 56000 Gwened

Jean-Dominique ROBIN  
Président d'Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg  
Ti Bras  
22700 LOUANEG  
Pellg : 96.48.01.54

le 02 septembre 1995

à Monsieur le Recteur  
de l'Académie de RENNES

Monsieur le Recteur d'Académie,

Lors de notre entrevue du 12 juillet, M. Jean-Marie JUTANT, chargé de mission auprès de M. le Ministre de l'Éducation Nationale, nous avait fait part de l'accord du Ministère sur les 2 points suivants :

- Convocation du Conseil Consultatif de l'Enseignement du Breton par vos soins au cours de la première quinzaine de septembre.

- Traduction et présentation en breton aux candidats bilingues des épreuves d'Histoire-géographie du Brevet National des Collèges.

Malgré l'accord réitéré du Ministère sur ce point, rien n'avait été mis en œuvre dans ce sens par l'IPR de breton pour la session 1995 du BNC. Il n'est par contre pas trop tard pour lui en confirmer la mission en vue de la session 1996...

M. JUTANT vous ayant probablement confirmé ces réponses lors de sa récente venue à Rennes, nous espérons recevoir très bientôt des nouvelles allant dans ce sens de la part de vos services.

Veillez croire, Monsieur le Recteur, à l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

J.D. Robin



- 10 -

## UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG

"An Douarenn", 21, straed an Tier-Barn. 56000 Gwened

Jean-Dominique ROBIN  
Président d'UGB  
Ti Bras, 22 700 LOUANEG  
Tél / fax : 96.48.01.54

Le 25 septembre 1995

à

M. François BAYROU.  
Ministre de l'Éducation Nationale.

Objet : Sections bilingues breton-français  
Brevet National des Collèges

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser ce courrier pour vous faire part de ma grande surprise face aux propos tenus par M. Evenou, IPR de breton, lors de l'émission télévisée en langue bretonne diffusée hier, 24 septembre, par France 3 Ouest.

A une question concernant les épreuves d'Histoire-géographie au BNC (que les candidats bilingues sont autorisés à traiter en breton depuis juin 1994), M. Evenou a répondu que rien ne permettait de penser que les sujets pourraient être traduits en breton avant d'être soumis aux élèves lors de la prochaine session de juin 1996.

M. Evenou précisait qu'il n'avait reçu aucune confirmation dans ce sens de la part du Ministère, ni qu'aucun texte n'était paru à ce sujet au BOEN.

Or, l'arrêté du 23.06.94 ne précise pas non plus que les sujets devraient n'être proposés qu'en français.

Si les délais n'en avaient pas permis la traduction pour la session de juin 1994, nous comprenons mal pourquoi ceux-ci furent à nouveau proposés en français uniquement à la session de juin 1995.

En effet, lors de l'audience qu'il nous a accordée le 12 juillet dernier, M. JUTANT nous confirmait que le Ministère ne voyait pas d'obstacle à ce que les sujets soient proposés en breton, et qu'il avait d'ailleurs confirmé cet accord à M. le Recteur de Rennes, à plusieurs reprises, avant la session de juin 1995.

Le 2 septembre dernier, j'adressai à M. le Recteur de l'Académie de RENNES, un courrier rapportant l'accord de M. JUTANT sur ce point et lui demandant de confier à l'IPR de breton le soin de réunir une commission de traduction. Ce courrier est resté sans réponse, et les propos tenus par M l'IPR de breton à la télévision confirment qu'il n'a pas été pris en considération.

C'est pourquoi j'ai l'honneur, Monsieur le Ministre, de solliciter votre intervention pour qu'il soit mis un terme à ce chassé-croisé qui porte atteinte à la crédibilité de vos services, et pour que les candidats bilingues à la session 1996 du BNC puissent enfin disposer de sujets en breton lors de l'épreuve d'Histoire-géo.

Veuillez croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

J.D. Robin



- 11 -

## UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG

"An Douarenn", 21, straed an Tier-Barn. 56000 Gwened

Jean-Dominique ROBIN  
Président de  
L'Union des Enseignants de Breton  
Ti Bras, 22300 LOUANEG  
Tél / fax : 96.48.01.54

10.10.95

à

Monsieur François BAYROU  
Ministre de l'Éducation Nationale  
s/c de M. Jean-Marie JUTANT  
Inspecteur Général de l'Éducation Nationale  
Directeur Adjoint du Cabinet

Monsieur le Ministre,

Je vous adresse ci-joint le dossier réalisé par notre Union et qui a été largement diffusé en Bretagne, tant par nous-même en direction des élus et des organisations syndicales que par le Conseil Culturel de Bretagne en direction des organisations culturelles en vue de la Commission Académique des "langues régionales" du 20 de ce mois.

Son contenu ne vous apportera certainement aucune information nouvelle puisque les constats et les revendications qui y sont contenus sont ceux dont nous avons fait part à M. JUTANT en juillet dernier et qui restent à l'ordre du jour tant il est vrai qu'aucune ouverture n'est apparue depuis de la part de vos services.

Nous ne vous surprendrons donc pas plus en vous écrivant ici que nos aspirations sont toujours très loin d'être satisfaites et que notre déception est grande au regard de vos déclarations emphatiques.

Nos manifestations du 20 octobre (appel ci-joint) ne seront donc qu'une nouvelle étape sur le long chemin qui conduit à l'inéluctable reconnaissance des droits linguistiques des minorités en France; car, et sur ce point nous revendiquons ce que les images d'Épinal nous attribuent : nous sommes têtus et ce n'est pas l'inertie et la condescendance de l'administration rectorale qui suffiront à briser la conviction que l'identité bretonne est, parmi d'autres, une contribution à un monde réellement moderne, c'est à dire riche de la diversité de l'Homme.

La rentrée scolaire n'a, hélas, fait que confirmer ce que nous craignons : la circulaire du 7 avril est une lettre morte puisqu'elle n'accorde pas aux droits linguistiques des "langues régionales" qu'elle affirme reconnaître, les moyens réglementaires et budgétaires de leur exercice.

Pire même, puisque dans le cadre réglementaire actuel, si restrictif soit-il, les services du Rectorat d'Académie de Rennes et de certaines Inspections d'Académie semblent s'évertuer à nous rendre les choses plus difficiles encore.

Comment expliquer, autrement que par le mépris, que M. MIGAYROU, Inspecteur d'Académie d'Ille-et-Vilaine, confronté à l'absence de candidature pour la classe maternelle bilingue de l'École de la Liberté (quelle ironie...) à Rennes revendique sans la moindre gêne son refus de solliciter une allocation d'étude pour un candidat bilingue au concours de recrutement des Professeurs des écoles ? Comment expliquer autrement que par l'acharnement à détruire, le fait qu'il ampute l'initiation au breton dans 2 maternelles de Rennes afin de donner l'illusion d'un fonctionnement efficace de la maternelle bilingue, sapant ainsi le recrutement en amont, et préparant la suppression de ce poste ?

Ne vous aurait-il pas semblé possible de recruter un suppléant éventuel (sur la base de la licence et après entretien avec une commission ad-hoc) en échange de son admission en première année d'IUFM, à la rentrée prochaine, pour pouvoir y préparer le concours grâce à une allocation de l'IA ?

Nous chiffrons les besoins actuels non satisfaits (en primaire) à une douzaine d'enseignants, autant dire 15 à la prochaine rentrée, alors que l'IUFM ne compte que 5 PE stagiaires cette année : pensez-vous que les refus d'ouverture (3 dans le Morbihan, malgré des effectifs plus que décents) et les bricolages de cette rentrée pourront être réitérés en septembre 1996 sans provoquer un net durcissement qui pourrait déborder le cadre traditionnel de nos protestations ?

Comment expliquer que 3 mois après que M. JUTANT nous ait assuré avoir (par 4 fois) confirmé au recteur LOSTIS l'accord du Ministère pour une traduction en breton des sujets d'Histoire-Géo pour les candidats bilingues au Brevet des collèges, l'IPR de breton déclare à la télévision n'en rien savoir ? Devons-nous soupçonner le Recteur de blocage, voire de rétention d'informations à l'égard de l'IPR, ou mettre en doute le sérieux de ce dernier à qui il n'est pas interdit, après tout, de s'informer auprès du Ministère ?

Nous aurions beaucoup aimé croire en la sincérité de votre engagement à nos côtés. Aujourd'hui, force nous est d'en douter.

Sans doute nos aspirations apparaissent-elles aux yeux de la plupart de vos collaborateurs pour de futiles récriminations, au regard de l'enjeu représenté par la modernisation du système éducatif français.

Nous avons la prétention de croire qu'elles pourraient y contribuer.

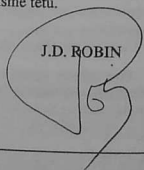
Sans doute l'affirmation de nos droits culturels et linguistiques apparaît-elle bien secondaire au regard du débat économique, social et politique auquel le gouvernement est confronté en ce moment.

Nous avons la prétention de croire que les peuples de France ont de leur dignité une conscience, confuse mais profonde, qui ne limite pas celle-ci au droit à une vie matérielle décente : les vexations culturelles sont bien souvent la petite goutte qui fait déborder la coupe.

C'est pourquoi nous sommes certains que vous aurez à cœur de veiller à ce que des injustices facilement réparables ne viennent pas grossir un ressentiment dont il serait risqué de croire qu'il ne pourrait engendrer que la résignation.

Veillez croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de mon humanisme têtù.

J.D. ROBIN




## UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG

"An Douarenn", 21, straed an Tier-Barn - 56000 Gwened

Kemennadenn / communiqué

10.10.95

### L'Éducation Nationale freine toujours des quatre fers : MOBILISATION POUR L'ENSEIGNEMENT EN BRETON LE 20 OCTOBRE.

Avec la signature de la convention avec Diwan et la publication de sa circulaire d'avril dernier, F. Bayrou a cru pouvoir donner l'impression que les portes de l'école étaient désormais grandes ouvertes à la langue bretonne. Qu'en est-il vraiment, à cette rentrée scolaire ?

- L'Inspection Académique du Morbihan refuse l'ouverture de 3 classes bilingues... faute d'enseignants compétents. A Pontivy, la section bilingue continue de fonctionner avec un poste bilingue... pour 40 élèves !
- A Rennes, où l'Inspecteur d'Académie refuse de solliciter une allocation pour un étudiant bilingue de l'IUFM, il manque un enseignant pour les 34 élèves de la maternelle bilingue. Qu'à cela ne tienne : l'Inspection ampute le service d'initiation dans 2 maternelles de la ville pour affecter (autoritairement) l'enseignant sur un mi-temps dans la classe bilingue : ainsi, on tente de tarir le recrutement tout en mettant en place un fonctionnement bancal destiné à faire la preuve que ce poste est un luxe... et pour pouvoir plus facilement le supprimer en 96 !
- A Rostrenen, on affecte le remplaçant bilingue en maternelle bilingue où manquait un enseignant (congé parental). Et c'est un moyen en remplacement qui disparaît.
- A l'inverse, à Brest, l'Inspection refuse à l'école Diwan le 6ème poste pourtant promis au-delà des 125 élèves désormais atteints... et alors qu'ici l'enseignant nécessaire a été trouvé...

Au-delà du sabotage éhonté de l'IA de Rennes, le recrutement de professeurs des écoles bilingues est laissé au seul hasard d'un concours qui fait fi de la formation spécifique des candidats et de la demande parentale.

Sur 19 étudiants bilingues accueillis par l'IUFM en 4 ans, seuls 2 sont actuellement enseignants en classe bilingue, alors que les besoins en suspens (remplaçants compris) atteignent désormais la douzaine d'enseignants.

La circulaire Bayrou n'a rien changé : si elle prétend donner le droit de cité à l'enseignement en breton, elle évite les mesures concrètes qui permettraient l'exercice de ce droit. Bref, tout est bon pour contenir une demande parentale en pleine expansion.

Il en va de même dans les collèges où la poursuite de l'enseignement bilingue est réduite à une peau de chagrin, et surtout dans les lycées où la circulaire exclut la poursuite des filières, pour mieux masquer, une fois de plus, l'absence d'une formation et d'un recrutement adaptés des professeurs.

Aussi exigeons-nous :

- la création d'une épreuve de breton, à égalité avec le français, à l'admissibilité au concours de recrutement des P.E. ; l'attribution d'un quota de postes bilingues au concours en rapport avec l'évolution de la demande parentale.
- la poursuite des filières bilingues, à parité horaire, jusqu'au bac et au bac.
- la reconnaissance, au sein de l'Éducation Nationale, de collèges bretonnants, sur le modèle du projet de Kemper.
- la création d'un CAPES monovalent de langue bretonne et l'ouverture de tous les CAPES à 30% d'épreuves en breton sur le programme national.

**MANIFESTATIONS, le vendredi 20 OCTOBRE à partir de 17 heures, devant le Rectorat d'Académie à RENNES et l'Inspection Académique de KEMPER, à l'occasion de la réunion à Rennes de la "Commission Académique des langues régionales"**

le Bureau National de l'Union des Enseignants de Bretagne



**AVANT PROPOS**

Ce collège bilingue public dont l'ouverture devrait se faire en septembre 1997, se propose de regrouper les élèves issus des 3 crèches existantes : les classes bilingues publiques, les classes bilingues privées et les écoles Diwan.

**1 - LE PROJET**

**a - Présentation**

L'enseignement primaire bilingue breton-français est en constante augmentation en Cornouaille, tant dans l'enseignement public qu'à Diwan. Nous noterons également que l'Enseignement catholique vient d'ouvrir une première classe bilingue à Pont-l'Abbé.

Après concertation entre des parents de ces différentes filières d'enseignement, il a paru intéressant de pouvoir regrouper dans un même collège, qui sera géré par le Département, les enfants issus de ces classes et de ces écoles et ceci aussi bien pour des raisons pédagogiques que financières.

Trois organisations ont aujourd'hui signé le projet pédagogique que nous développons dans le paragraphe suivant. Il s'agit de l'U.G.B. (Union bretonne ar Golemieren Brezhoneg - Union des enseignants de breton), de l'APPEB-Divezh (Association de Parents d'Elèves de l'Enseignement Bilingue) et de Diwan. Les écoles concernées étant pour le moment les écoles publiques de Douarnenez (3 classes) et de Plomeur (2 classes) et les écoles Diwan de Kemper (5 classes), de Tregon (3 classes), de Bualag (3 classes) et de Kemperle (3 classes). Nous restons totalement ouverts à d'autres organisations qui, d'accord avec le projet, pourraient nous rejoindre par la suite.

**b - Principes généraux (tels qu'acceptés par les 3 organisations déjà citées)**

- Le breton sera langue véhiculaire de l'enseignement et de la vie de l'établissement.
- L'ensemble des personnels enseignants et non-enseignants devra être bilingue.
- Le collège sera uniquement constitué de classes bilingues.
- Les séquences d'enseignement seront de 45 mn.
- Un apprentissage accéléré de l'anglais permettra de l'utiliser comme langue d'enseignement dès la classe de 4ème. Les enseignants de langues seront des locuteurs natifs.
- Des locaux pour un internat seront prévus dans l'établissement.
- Un accord pour ouvrir un tel collège bilingue public sera recherché auprès de l'Education Nationale et du Département du Finistère.
- Ce collège s'ouvrira à Kemper ou dans ses environs en septembre 1997.

**c - Argumentation**

Il n'existe aujourd'hui dans le secteur concerné qu'un embryon de collège bilingue. Il est situé à Douarnenez et n'offre aux élèves concernés que six heures de cours en breton par semaine (3 heures d'enseignement de la langue bretonne et 3 heures d'Histoire-Géo) et ceci dans un environnement totalement francophone. Ce ne sont évidemment pas ces quelques heures qui permettront aux élèves de maîtriser la langue bretonne et encore moins d'accéder à ce qui est pour nous un but : le bilinguisme.

Il est certain également qu'un petit nombre d'élèves sur un site donné permet difficilement de leur offrir une pédagogie plus adaptée.

Le problème se posera dans les mêmes termes pour les enfants de Plomeur quand ils auront fini leur scolarité primaire.

Les élèves cornouaillais des écoles Diwan rejoignent aujourd'hui, dans leur grande majorité, le collège Roparz Hemon au Releg-Kerhuon. Ce collège arrive à limite de saturation et sauf extension importante, ne pourra plus à l'horizon 1998 accueillir les élèves de notre secteur. Un autre projet devenait donc, là aussi, nécessaire.

Notre analyse commune du bilinguisme équilibré, confortée par l'aspect financier du projet, nous a poussés à mettre en commun les effectifs de nos filières et à nous appuyer sur nos élèves, au sein d'une unité spécifique, une scolarité adaptée au projet bilingue et ceci par une pédagogie ayant déjà fait ses preuves.

**2 - LES EFFECTIFS PREVISIBLES**

**a - Les arrivées en 6ème.**

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Douarnenez	6	7	6	7	9	8
Plomeur	4	7	5	7	6	9
Kemper	8	7	11	10	11	16
Bualag	5	5	5	6	6	7
Tregon	3	3	5	4	8	4
Kemperle	2	4	6	6	5	4
Total	24	26	40	37	45	48

**b - Effectifs cumulés du collège**

	6ème	5ème	4ème	3ème	Total	Nbre de classes
1997	24	-	-	-	24	1
1998	26	24	-	-	50	2
1999	40	26	24	-	90	4
2000	37	40	26	24	127	6
2001	45	37	40	26	148	7
2002	48	45	37	40	170	8

**3 - LES LOCAUX**

Bien entendu la montée en charge de ce collège se fera progressivement (cf le tableau de la page précédente) sur 6 ans. Nous indiquons ici les besoins au terme de ces 6 années.

**a - Pédagogie**

- 8 salles de classe
- 2 salles annexes (doublonement)
- 1 salle de langue
- 1 salle de musique
- 1 salle de Technologie (travaux manuels)
- 1 CDI (bibliothèque)
- 1 salle de sport

**b - Administratif**

- 1 bureau direction
- 1 bureau secrétaire
- 1 salle des professeurs

**c - Restauration**

- 1 cantine (self)
- 1 cuisine

**d - Hébergement (internat)**

- 40 chambres de 4 lits
- 1 salle d'infirmerie
- 1 salle foyer

Les écoles publiques et Diwan travaillent à un projet commun à Kemper

# Pour un collège bilingue en 1997

07 21/09/95

Un vrai collège bilingue accueillant tous les enfants bretonnants, qu'ils viennent du primaire public, du privé ou de Diwan. Le rêve de l'association « Evit skolaj Kemper » pourrait devenir réalité dès la rentrée de septembre 1997.

« On accuse parfois les bretonnants de vouloir se replier sur eux-mêmes. Eh bien, ce projet est celui de l'ouverture ! » lance Josette Gueguen, institutrice à l'école bilingue de Plomeur et membre de la toute nouvelle association « Evit skolaj Kemper ». Traduisiez : « Pour un collège à Quimper ».

Le projet de collège bilingue cornouaillais est simple : réunir sur un même site et au sein d'un même établissement tous les enfants suivant un enseignement bilingue français-breton. La formule aurait le mérite d'épargner les finances publiques tout en offrant, par la taille du collège, un enseignement de meilleure qualité.

L'idée a germé voici quelques mois chez les parents et les enseignants de l'école de Plomeur. Après avoir ouvert en Pays bigouden une école primaire bilingue, ils se sont logiquement posé la question : « Et après l'école primaire ? ». Quelle suite de scolarité pour les enfants au sortir de CM2 ?

Les réponses — les demi-mesures — proposées par l'Education nationale n'ont guère convaincu. L'offre du service public se limite à 6 ou 7 heures de breton par semaine, dont 3 heures en histoire-géographie. Nettement insuffisant et très éloigné d'un véritable bilinguisme, estimeront les parents de Plomeur dont les enfants auraient de surcroît de rejoindre le collège public de Douarnenez ou à été ouverte, il y a deux ans, une « filière bretonne ».

À Douarnenez, siège d'une autre école primaire publique bilin-



De gauche à droite, Josette Gueguen (Union des enseignants de breton), Monique Philippe (APEEB), Jean-Jacques Binan (instituteur bilingue à Plomeur) et Daniel Kernaleguen (Diwan).

gue, la réflexion a suivi les mêmes voies. Celles d'un refus de la filière proposée par le rectorat et perçue comme un pâle ersatz d'enseignement bilingue. « Par respect pour nos enfants engagés dans un cycle bilingue, nous avons le devoir de leur offrir la possibilité d'aller jusqu'au bout de leur scolarité » réaffirme Monique Philippe, porte parole des parents de Douarnenez et membre de l'APEEB, l'association de parents d'élèves des écoles publiques bilingues.

## Porte ouverte

Chez Diwan, la problématique est différente, mais elle rejoint les préoccupations des écoles publiques. Malgré l'ouverture cette année d'un collège près de Guimamp, le collège Diwan de Brest arrive à saturation de ses capacités par le seul apport des enfants du Léon. « Pour nous, la question

de l'ouverture d'un troisième collège en Comouaille se pose de toutes manières », rappelle Daniel Kernaleguen, chargé de ce dossier par Diwan Breiz. Aujourd'hui, après de nombreux contacts entre les partenaires intéressés, le projet de création d'un collège bilingue sur Quimper à la rentrée de septembre 1997 est officiellement porté par l'association « Evit skolaj Kemper » qui rassemble des gens de Diwan et de la filière publique Diwez. Pour l'instant, la troisième filière, Dihan, celle de l'enseignement catholique, suit les travaux de l'association en simple observatrice. « La porte est entrouverte, nous espérons réunir au sein du futur collège, autour de la langue bretonne, des enfants issus de nos trois systèmes », explique Josette Gueguen qui verra là comme « une petite révolution ». L'enseignement catholique vient d'ouvrir sa pre-

mière classe bilingue à Pont-l'Abbé, une maternelle. La question de la poursuite de scolarité bilingue en secondaire ne s'y pose donc pas encore avec urgence.

« Evit skolaj Kemper » a rencontré récemment Jean-Yves Gozan. Sans engager l'assemblée départementale sur la suite qui sera donnée au projet, le vice-président de conseil général a vivement invité les promoteurs du collège bilingue à lui présenter rapidement un dossier complet tenu de la politique jusqu'à présent conduite par le Département du Finistère en matière de langue bretonne. Josette Gueguen et ses collègues ne sont pas trop inquiets.

L'issue de la démarche qu'ils comptent mener auprès du rectorat est en revanche plus... incertaine.

Jean-Laurent BRAS.

# 170 élèves en l'an 2 002

Le projet pédagogique du futur collège, tel qu'il a été élaboré par l'association « Evit skolaj Kemper » ressemble comme deux gouttes d'eau à la formule qui a fait ses preuves et assuré le succès du collège Diwan de Brest. Des horaires conviviaux, que « quelques heures de breton dispensées dans un environnement totalement francophone ne permettront jamais aux élèves de maîtriser la langue et encore

moins d'accéder à un bilinguisme équilibré », les promoteurs du collège de Kemper fixent quelques règles fondamentales au fonctionnement de l'établissement. Le breton y sera la langue véhiculaire de l'enseignement et de la vie scolaire, l'ensemble des personnels enseignants et non-enseignants sera bretonnant. Le collège ne complètera que des classes bilingues, les séquences

d'enseignement y seront de 45 minutes. Un apprentissage accéléré de l'anglais permettra de l'utiliser dès la classe de 4<sup>e</sup> comme langue d'enseignement d'autres matières. Un internat permettra d'accueillir les adolescents extérieurs à Quimper.

Les prévisions d'effectifs tablent sur une dizaine de 24 élèves en 1997 (enfants de Douarnenez et Diwan Quimper, Bannalec, Tre-gunc, Quimperle). Au bout de 6 ans, en 2002, les entrées en sixième seraient au nombre de 48 et le collège compterait 170 élèves.

Reste la question du statut juridique du collège. « L'Etat doit prendre en charge son fonctionnement, c'est de sa responsabilité », estime l'association qui étudie les possibilités réglementaires offertes par les textes sur les collèges publics dit expérimentaux.

## LANNUON

### CLASSES BILINGUES

# Une incertitude sur le bac d'Histoire-géo en breton

Depuis lundi, les sept jeunes de terminale de la section bilingue ont un professeur de breton en histoire géographique. Mais ils ne savent toujours pas s'ils passeront l'épreuve en breton ou en français. « Ces élèves ont déjà donné, on ne veut pas que cela se reproduise » tonnent les parents d'élèves des classes bilingues de Lannion.

Les sept élèves forment la première promotion de la filière bilingue née à Lannion en 1983. Depuis douze ans, ils suivent une partie de leur enseignement en breton et l'autre partie en français. Pour le baccalauréat 1996, ils devraient logiquement suivre un enseignement d'histoire-géographie en breton et passer leur épreuve également dans cette langue. Mais depuis la rentrée, ils n'avaient pas d'attente de professeur.

Le rectorat a fini par donner ses consignes et Pierre Salatin a donné son premier cours lundi. « Il est pour le moins surprenant de donner un cours dans une langue sans savoir si l'épreuve sera passée dans cette langue. Ces élèves ont déjà donné. En 1995, ils ont récolté des notes catastrophiques en histoire-géographie au brevet (maximum 5/20) pour avoir composé leur épreuve en Breton. Leur copie n'a été jugée en effet que sur les éléments compréhensibles en Français. Cette année l'enjeu est trop important pour que l'on laisse de répéter une telle histoire » expliquent les parents d'élèves. Ils multiplient les actions pour informer l'opinion publique de cette incohérence de l'Education Nationale. « On ne peut pas à la fois comme le dit Bayrou vouloir défendre les langues régionales et ne pas mettre les moyens en face pour que les choses puissent se dérouler

normalement. Le directeur de cabinet du Ministre avait promis une réponse pour fin août et on ne l'a toujours pas. Si jamais l'examen est interdit en breton alors pourquoi ouvrir un cours ? D'autre part le bac reste le dernier blocage pour avoir la filière complète du primaire jusqu'à l'université ». Les parents d'élèves ont également sollicité les hommes politiques locaux dont le député Yvon Bonnot qui avait déjà défendu les parents d'élèves pour l'octroi du brevet en breton. « Cette fois, une entrave a été demandée par Yvon Bonnot au ministre de l'Education Nationale, François Bayrou, sur ce sujet. Pour l'instant nous n'avons pas de réponse sur la date de cette entrevue » contre Olivier Cicouel, l'attaché parlementaire du député. Les parents d'élèves et les élèves espèrent un dénouement rapide à ce problème.

6 - LETREGOR - 7 octobre 1995

Quest-France 4 octobre 1995

# Ils dénoncent l'incohérence de l'Education nationale Bac en breton : les parents mobilisés

Une fois de plus, l'association des parents d'élèves pour l'enseignement du breton (APEEB) monte au créneau. Pour que les élèves de la filière bilingue du lycée Félix Le Dantec puissent passer l'épreuve d'histoire et géographie du bac en breton, ils dénoncent avec force les incohérences de l'Education nationale.

« Ça fait 12 ans qu'on leur enseigne l'histoire-géographie en breton. Les lycéens de la filière bilingue du lycée Félix Le Dantec veulent pouvoir passer cette épreuve en breton au bac ! » Les responsables de l'APEEB résumèrent en deux phrases la revendication qu'ils sont fermement obligés à faire aboutir.

« Ces jeunes là ont déjà donné, ajoutent les parents. En 1993, ils ont récolté des notes catastrophiques en histoire-géographie au brevet (maximum 5/20) pour avoir composé leur épreuve en breton. En juin 1994, les parents pensaient avoir fait sauter le dernier verrou en obtenant du ministre qu'il accepte la composition en breton au brevet. Une date historique. Ce précédent lève les objections de fond qui nous ont été souvent opposées par le ministre, invoquant la constitution etc... l'Edit de Villers-Cotterêts (15 août 1539) ! »

Grande a donc été leur déception à la rentrée dernière. « Nous essayons depuis mars dernier d'obtenir la garantie que les candidats pourront rediger l'épreuve d'histoire-géographie au bac en breton. Sans cette garantie, il est en effet difficile de commencer les cours en breton et de placer les élèves dans la situation catastrophique qu'ils ont connue au brevet. Le bac est un examen

beaucoup plus important pour leur avenir. »

En clair, les parents ont l'impression de se heurter à un véritable mur. « Nous ne doutons pas de l'attachement de François Bayrou à la défense des langues régionales, attachement dont témoigne son ami politique CDS, le député Yvon Bonnot. Cet attachement ne sera-t-il pas unanime au sein du ministère ? Il y a manifestement une incohérence au sein de l'Education nationale qui d'un côté met en place les moyens pour assurer le fonctionnement d'une filière bilingue et d'un autre côté est froidement capable de sanctionner à l'examen les élèves qui l'ont suivie. » Et de conclure : « Il serait lamentable que cette incohérence ruine, une fois de plus, les efforts des élèves et de tous ceux qui œuvrent depuis des années pour mettre en place une filière breton-français complète de la maternelle au baccalauréat. »

## La filière bilingue défendue jusque dans le Béarn Tapage médiatique sans ministre

L'association des parents d'élèves pour l'enseignement du breton a défendu sa cause, ce week-end, juste sous les fenêtres de François Bayrou, à Bordeaux dans le Béarn. Le ministre n'était pas chez lui. Qu'importe : la poignée de Bretons a donné de la voix et du fil à retordre à la maréchaussée.

« Le dimanche matin, on a réussi à faire croire aux forces de l'ordre que nous repartions pour la Bretagne ! Les câbles du coin nous ont aidés à brouiller les

plets. On s'est retrouvé devant la maison de Bayrou qui n'était plus gardée que par un seul garde mobile. La veille, les Bretons, qui défendent la continuité de la filière bilingue au lycée de Lanester, avaient eu les honneurs d'un escadron au complet. Mais aussi des médias locaux et régionaux.

« Qu'on cesse de nous traiter de retrogrades. Nous savons parfaitement user des moyens de communication les plus modernes, sourit Jean-Jacques Vally, l'un des neuf membres de la délégation. Le but de ce voyage dans le sud-ouest était justement

de faire un coup médiatique. » Mission accomplie. Du moins à moitié. Il lui aura manqué le face-à-face ô combien médiatique avec le ministre de l'Éducation nationale.

« Nous avons laissé aux gendarmes un dossier complet et les pétitions à lui transmettre. » Démarche réitérée à Pau au siège du Conseil général des Pyrénées Atlantiques dont François Bayrou est le président. « Et puis, on a eu un super contact avec les membres d'une association de défense de la langue occitane. » Rencontre sans doute moins prestigieuse. Mais certainement plus conviviale.

O.F. 5.09.95



E Lann-er-Ster e chom a-sav an hentenn divyezhek e fin ar skolaj. Netra evit al lise.

Betek-hen, daoust d'ar manifestadegoù kaset a-benn e-kerz miz Mezheven hag un droiad betek bro Bayrou e penn kentañ an distro-skol, n'eus bet gounezet nemet 3 eurvezh brezhoneg en eil klas. Evit kaout kentelioù istor/douaroniezh e brezhoneg e rank ar skolidi heuliañ anezho er maez eus ar skol hag er-maez eus an implij amzer. N'eo ket dre ziouer a gelennerien barrek war an danvez avat. E lise Lannun ez eus eus an hentenn divyezhek betek ar c'hlas diwezhañ. Ur fazi a-berzh ar velestradurezh ?



## UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG

"An Douarenn", 21, straed an Tier-Barn, 56000 Gwened

Jean-Dominique ROBIN  
Président d'UGB  
Ti Bras  
22 700 LOUANEG  
Tél / fax : 96.48.01.54

Le 02 septembre 1995

à

M. François BAYROU.  
Ministre de l'Éducation Nationale.  
Conseil Général des Pyrénées Atlantiques

L'Union des Enseignants de Breton (Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg, UGB), s'associe pleinement à la revendication des lycéens de Lannester (Morbihan) et de leurs parents en faveur de la poursuite de la filière bilingue breton-français au lycée Jean Macé de cette ville.

Comme eux, nous estimons nécessaire un **minimum hebdomadaire de 7 heures 1/2 d'enseignement du et en breton** dans les filières bilingues du secondaire, ainsi que c'est le cas depuis 6 ans au collège Charles Le Goffic de Lannion (Côtes d'Armor), pour permettre la continuité pédagogique de ces filières jusqu'au Baccalauréat.

Enfin, la validation étant la condition indispensable de la crédibilité de toute formation, nous réitérons ici notre demande de **création d'une épreuve d'Histoire-géographie en breton pour les candidats bilingues au Baccalauréat, dès la session 1996**, suite logique de la décision que vous aviez prise en juin 1994 pour le BNC.

A Lannion, les premiers élèves de la section bilingue créée en 1982 préparent leur rentrée en terminale au lycée Félix Le Dantec ; ils ont jusqu'à présent, au collège comme au lycée bénéficié d'un enseignement en breton de l'Histoire-géographie et n'envisagent pas qu'il puisse en être autrement en terminale, faute d'une décision de votre part permettant la prise en compte de leurs acquis lors des épreuves du Baccalauréat.

Dans l'espoir de décisions rapides et légitimes, nous vous adressons, Monsieur le Ministre, nos salutations les plus respectueuses.

J.D. Robin.

**GWENED**

- 24 -

## A Cliscouët, Div Yezh milite pour le bilinguisme Sans local, pas de classe de breton

**L'association de parents d'élèves Div Yezh souhaitait ouvrir une classe bilingue pour dix-huit enfants, inscrits à l'école maternelle de Cliscouët. Il ne lui est pas possible de le faire, faute de locaux.**

« Il n'est pas insolent de vouloir apprendre le breton en Bretagne dans une école qui, en plus, s'appelle "Cliscouët" ». Christian Le Moigne est l'un des responsables de l'antenne vannetaise de l'association régionale et départementale Div Yezh (« deux langues »), qui milite pour l'enseignement du breton.

Une quinzaine de familles entendent depuis six mois ouvrir une classe bilingue pour leurs enfants, scolarisés à la maternelle

de Cliscouët. « Nous avons dix-huit enfants inscrits, un demi-poste prévu à Vannes par l'inspecteur d'académie et une enseignante. » La réalisation a buté sur le dernier point: les locaux nécessaires à l'accueil des enfants.

« Nous voulions utiliser le centre de loisirs à côté de l'école de Cliscouët, qui n'ouvre que le mercredi. La mairie a refusé. Nous avons ensuite demandé un local dans l'école primaire de Conleau. Nouveau refus », explique Christian Le Moigne.

### Un lot de consolation

Comme la quatrième classe ouverte à la maternelle de Cliscouët ne fonctionne que le matin, les parents proposent alors d'y installer la classe de breton

l'après-midi. La encore, la mairie refuse. Et les dirige vers l'école maternelle La Ribambelle.

« Nous avons contacté cette école. Ils n'étaient pas prevenus, et nous ont appris qu'ils avaient eux-mêmes des problèmes de locaux et d'enfants non acceptés parce qu'en dehors du périmètre scolaire! », dit Remy Cochen, l'autre responsable. « C'est vraiment de la mauvaise foi. Notre conclusion, c'est que la mairie ne veut pas que le breton s'installe à Cliscouët. »

L'association est en passe d'obtenir ce qu'elle appelle un « lot de consolation »: un demi-poste itinérant. L'enseignant ira dans les écoles maternelles qui en feront la demande pour une initiation des enfants au breton.

Ouest-France  
22 septembre 1995

S.B.

Teiz

## Elle fait le plein avec 33 élèves dès l'ouverture Du breton à Sainte-Cécile

**M. Guyonvarch, directeur du groupe Sainte-Cécile, est satisfait. Ses effectifs progressent d'environ 10 %. 105 enfants sont inscrits en primaire, 121 en maternelle; une trentaine d'entre eux viennent des communes environnantes.**

La grande nouveauté de Sainte-Cécile est la classe bilingue breton-français. Avec 33 inscriptions, elle fait le plein dès l'ouverture. 23 bambins de maternelle découvriront le breton le matin; dix élèves de CP apprendront à le pratiquer l'après-midi, pendant les activités d'éveil. Leur

enseignants, Mme Floc'h, titulaire d'une licence de breton, était jusqu'à présent directrice d'école à Péaule.

À l'école Marie-Curie, les effectifs sont stables dans les dix classes. Mme Illet, la directrice, ne donne pas de chiffres avant le jour de la rentrée. Mme Querre, psychologue, succède à M. Collas. M. Dujardin, rééducateur, remplace Mme Audrain. Les enseignants ne changent pas.

Dans chaque établissement, environ 2/3 des enfants scolarisés en primaire déjeunent au restaurant scolaire. La proportion est nettement plus faible en maternelle.



Mme Floc'h enseignera le breton à 33 enfants de Sainte-Cécile.

Ouest-France 7.09.95

Ville de  
**VANNES**

- 25 -

VANNES, le 10 octobre 1995

SG/CM N° 922

UNION DES ENSEIGNANTS DE BRETON

21 rue des Tribunaux

56000 VANNES

Messieurs,

J'ai bien reçu votre texte concernant l'enseignement du breton sur le territoire de la commune de Vannes.

Comme je l'ai indiqué à M. l'Inspecteur d'Académie, c'est très volontiers que je vous confirme mon accord pour l'ouverture d'un enseignement en breton, dans le patrimoine bâti disponible dont nous disposons, de l'ordre d'une cinquantaine de classes, sur Vannes.

Je reste à votre disposition,

Et vous prie d'agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,

P. PAVEC

# ROAZHON

## ROAZHON : KLASK WAR UR SKOLAER DIVYEZHEK

Skolaer ebet er c'hlas divyezhek e skol-vamm ar Faux-Pont e miz Gwengolo 1995. Evel a oa gortozet digantañ eo bet sevenet brav e bromesa gant an Enseller Akademiezh an Aotrou Migayrou, p'en doa lavaret, miz Even diwezhañ, lavaret d'an dilennidi eus an APEEB, UGB ha Dazont, ne raio netra evit kavout ur skolaer a vanke.

Youl splann an Ensellererezh eo diskar ar brezhoneg er skolioù, n'emañ en e greñvañ, da lavarout eo en hentad divyezhek.

Goude diskar ar brezhoneg diret e skolioù hag el liseoù, emañ ar vekestradurezh o strivañ war un dachenn all.

Unan eus ar arguzennoù implijet eo « n'eus ket bet komzet brezhoneg biskoazh en departamant », ar gallaoueg o vezañ ar yezh onn. Klasoù divyezhek gallaoueg avat n'eus ket, ha n'eus den o c'houlenn krouiñ anezho.

Meur a vanifestadeg zo bet, met miz hanter goude penn-kentañ ar bloavezh n'eus netra nevez a-berzh ar vekestradurezh.

Pemp IUFM 'zo en Akademiezh, hag un departamant brezhoneg zo en IUFM Breizh (4 departamant hervezo). N'eus nemet en hini Roazhon a gement ne vez kelennet eurvezh vrezhoneg ebet. Gallaoeg avat a zo.

Mark KERRAIN



## Le recteur la-bavure mérite une mention

**N**OUS devons confesser une légère injustice à propos de l'épreuve du bac philo où des candidats de l'académie de Rennes ont dû plancher sur un texte de Rousseau signé Freud (« Le Canard » n° 3908 « Bac : en plein dans l'Emile »).

En effet, nous avons omis de féliciter comme il convient le héros qui a eu le cran de ne pas annuler cette épreuve rocambolesque. Réparons l'oubli : il s'agit du recteur Pierre Lostis, qui mérite d'être couronné spécialiste de la bavure d'examen. Déjà en juin dernier il refusa d'annuler l'épreuve de littérature du bac malgré une fuite survenue au lycée Léon de Landivisiau (Finistère). En 1988, alors qu'il exerçait ses talents de recteur à Caen, il déclara valide une épreuve d'histoire

dont le sujet était manifestement mal formulé (1). Ce palmarès grandiose s'explique-t-il par la carrière très particulière de Pierre Lostis ? Recruté en 1993 sans avoir à passer l'épreuve de sélection imaginée cette année-là par Bayrou, ce recteur n'a jamais enseigné. En revanche, il a travaillé naguère pour la Lyonnaise des eaux (aux sympathies RPR bien connues). Les fuites, ça le connaît... Les candidats au bac sont donc prévenus. S'ils voient arriver comme sujet de philo un problème de robinets signé Sigmund Freud, c'est que notre recteur-plombier aura encore frappé.

F. P.

(1) Cette affaire est racontée par Eric Conan et Henry Rouso dans « Vichy, un passé qui ne passe pas » (Fayard, 1994).

CAPES 1995	INTERNE				SPECIFIQUE				
	Postes	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis	Postes	Inscrits	Présents	Admis
Philosophie	152	270	234	89	50	38	139	88	14
Lettres classiques	40	52	38	26	19	10	48	33	13*
Lettres modernes	784	1207	951	665	465	194	890	563	198*
Histoire-géographie	562	948	745	313	204	138	545	248	86
Allemand	240	461	413	134	60	60	299	207	64*
Anglais	690	1 688	1 450	523	287	180	973	721	205*
Arabe	4	9	8	1	0	1	7	5	2*
Espagnol	260	561	496	245	79	65	396	299	65
Italien	70	142	128	62	22	18	43	31	7
Portugais	4	3	2	2	1	1	4	2	1
Russe	8	12	9	2	1	2	4	4	2
Mathématiques	500	820	655	419	278	130	849	500	122
Physique-chimie	226	238	173	109	67	58	197	104	32
Physique-électronique appliquée	43	71	53	23	11	12	45	20	8
Science de la vie et de la terre	319	445	364	332	146	81	286	152	73
Éducation musicale	55	132	114	48	19	15	151	101	36*
Arts plastiques	96	203	165	101	43	24	109	64	33*
Beaujeu	2	4	3	2	2				
Breton	2	5	5	4	2				
Catalan	2	2	1	0	0				
Océan - langue d'oc	7	15	12	10	7				
Langue corse	5	9	8	6	5				
Sciences éco et sociales	120	218	155	75	45	30	132	68	30
Documentation	97	451	459	223	97	23	255	130	23
<b>TOTAL CAPES</b>	<b>4 290</b>	<b>8 366</b>	<b>6 841</b>	<b>3 416</b>	<b>1 910</b>	<b>1 080</b>	<b>5 351</b>	<b>3 340</b>	<b>1 014*</b>

L.L.S. n° 378 - 10 novembre 1995

TRIBUNE LIBRE

PÉNURIE D'INSTITUTEURS BRETON-FRANÇAIS...

De qui se moque le recteur d'académie ?

« Nous n'avons pas à trouver assez de maîtres qualifiés pour satisfaire la demande » déclarait le Recteur d'Académie devant la presse le 4 septembre dernier. L'Union des Enseignants de Breton tient à réagir à ces propos qui laissent entendre que la bonne volonté de l'Education Nationale se heurterait à une situation dont elle ne serait en rien responsable. De ce fait également, on tente de faire passer l'urgence que soit nommé un maître bretonnant sur les postes bilingues restés vacants pour de vaines et déraisonnables gestulations : « On ne va quand même pas vous les pondre, ces enseignants quand même ! » semble-t-il, nous répondent.

Mais puisque le Recteur reconnaît implicitement que la demande parentale ne cesse d'augmenter, on est en droit de s'interroger sur ce que l'Education Nationale a fait, depuis 13 ans que les classes bilingues existent, pour ne pas être, au

jour'hui, en mesure d'assurer un enseignement qu'elle affecte de reconnaître.

Il n'y a pas de fatalité ! Il peut y avoir des contraintes budgétaires, mais même dans ce cas, il y a aussi des choix, et ceux-ci sont souvent politiques : si le Rectorat manque d'enseignants bretonnants, comment expliquer qu'il vient de retirer de cet enseignement dans les collèges et lycées des professeurs diplômés et expérimentés pour nommer de jeunes certifiés de breton dont on avait grand besoin ailleurs ? Enfin, s'il est exact que les candidats au professorat des écoles bilingues ne se bousculent pas au portillon de l'Ulm, l'explication est simple : l'admissibilité au concours ne prévoit aucune épreuve sanctionnant les 120 heures de formation en breton de la première année. Le bilan est éloquent : en deux ans, sur 18 étudiants bilingues en 1<sup>re</sup> année, l'Ulm n'aura « produit » qu'une seule enseignante actuellement affectée à un poste bilingue ! Voilà ce qui s'appelle

adapter le recrutement aux besoins du terrain !

Aussi, face à un tel constat de casse, les « 20 000 élèves recevant un enseignement en langue régionale » annoncés par le Recteur, relèvent-ils du mensonge, voire de la provocation : peut-on sérieusement apprendre le breton, et mieux, en breton, à raison d'1/2 heure à 1 heure une fois le temps, sans garantie de continuité de l'enseignement d'une année sur l'autre ? Sur quelle évaluation de cet enseignement le Recteur se base-t-il pour afficher un tel score ? Aucune, et pour cause...

L'Union des Enseignants de Breton dénonce vivement l'étalage de bonne conscience rectorale et exige le recrutement de suppléants éventuels, avec accès à la 2<sup>e</sup> année d'Ulm à la rentrée 1996 pour pouvoir dès à présent la dizaine de postes bilingues vacants ou dont l'ouverture reste en suspens à cette rentrée.

Pour UGB, le Président, J.D. Robin



UNVANIEZH AR GELENNERIEN BREZHONEG

"An Douarenn", 21, strada an Tier-Barn, 56000 Gwened

M. J. - M. JUTANT

Chargé de mission à l'enseignement des langues régionales

auprès de M. le Ministre de l'Education Nationale

Nous vous demandons d'intervenir auprès de M. le Recteur Pierre LOSTIS pour que les cinq professeurs enseignant le breton en complément d'une autre matière, retrouvent leur enseignement de langue bretonne à la rentrée 95.

Il n'y a là aucun problème juridique ou pratique, au contraire, puisque plus d'élèves pourront bénéficier de cours de langue bretonne.

L'Education Nationale peut, donc, les maintenir dans cette fonction. Elle y gagnera aussi en considération de la part des élèves, des parents et des professeurs.

Dans cette attente, nous vous remercions à l'avance pour votre action.

U.G.B. - 14 JUILLET 1995

ENSEIGNEMENT DU BRETON

Le recteur manque d'enseignants

Lors de la traditionnelle conférence de rentrée, tenue cette année à Brest, M. L. Hostis recteur d'académie déclarait que le problème majeur de l'enseignement du breton venait du manque d'enseignants qualifiés pour satisfaire la demande. Les classes bilingues breton-français existent depuis 13 ans, les élèves de la première promotion rentrent en terminale cette année. Depuis plus de dix ans, les parents d'élèves ont mis en garde les différents responsables de l'Education Nationale, les différents recteurs et inspecteurs d'académie qu'ils ont rencontrés à de multiples reprises, sur le problème que poserait à terme le manque d'enseignants capables d'enseigner le breton et en breton, face à la demande croissante des parents désireux de faire suivre à leurs enfants un enseignement bilingue. Or, ces mises en garde sont restées vaines, et l'on assiste aujourd'hui à une pénurie de maîtres qualifiés et M. le Recteur d'académie, ainsi que ses collaborateurs, semblent s'en émouvoir. S'il y a un

manque flagrant, il faudrait quand même savoir pourquoi il aurait peut-être fallu en recruter et en former. Or, qui est responsable du recrutement dans l'Education Nationale sinon l'Education Nationale ? Qui a la charge en France de la formation et de l'Education sinon l'Education Nationale ? Qui a pour mission de former les différents acteurs de la vie sociale et économique sinon l'Education Nationale ?

Qui forme des ouvriers qualifiés, des techniciens, des infirmières, des ingénieurs, des médecins, des cadres, sinon l'Education Nationale ? Et cette même Education serait incapable de former pour elle-même les enseignants dont elle a besoin ? Alors donc !

Des dizaines de milliers de jeunes se bousculent aux portes de l'Education Nationale, aux concours d'entrée des Ulm et on serait incapable d'y trouver les quelques dizaines capables d'enseigner en breton ?

Mensonge que tout cela. Mensonge et hypocrisie, s'il y avait eu réelle volonté de trouver ces enseignants, on les aurait trouvés. Ou on ne prenne pas les gens pour des niais.

Ces messieurs, réunis à Brest, auraient pu avoir un peu plus de courage, et dire qu'ils ont tout fait pour ne pas satisfaire la demande, qu'ils n'ont jamais voulu prendre le dossier à bras-le-corps, qu'ils ont freiné des quatre fers, espérant que le manque d'enseignants découragerait la demande des parents, en cela, ils se sont lourdement trompés et sont incapables actuellement de faire face à leurs responsabilités, essayent de rejeter leurs fautes sur les jeunes qui n'ambitionnent pas à enseigner le breton.

Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement du Breton

LE TRÉGOR. 14/09/95.



ROLL AR C'HLASOU DIVYEZHEK POBLEK, Akademiezh Roazon. 15.09.95

Chomlec-hioù	Niver a giasadoù	anvioù ar skolaerien	Nom pellgomz	IEN
<b>22. Departamant an Arvor.</b>				
LANNUON (22300)	2	(M. Beauverger, M. Kermin)	96.48.47.81	LANNUON
-Skol-vamm boblek Sant-Rok, Kêr-Uhel	2		96.48.75.54	
-Skol-kentaù-sterzh poblek Sant-Rok, Kêr ishel	4	(K. Prad, Kl. An Intañv, K. Klerivet, G. Ar Bourdoneg)		
ROSTRENN (22110)	2	(S. An Ollerie)	96.29.00.54	LOUDIEG
-Klasoù-mamm divyezhek, Straed ar Marn	2	(M. Simon, I. Caignard)	96.29.02.54	
PABU (22200)	4	(S. Berte, A. Jouannigot, M. Gautier, N. Dugant)	96.40.68.96	GWENGAMP
-Skol boblek ar Bouk	4			
KAWAN (22140)	1	(J.M. Salomon)	96.40.68.96	PEMPOULL
-Klas-mamm divyezhek, Skol boblek	1			
TREGASTELL (22730)	1	(A. Latamier, J. Péroze)	96.23.45.70	LANNUON
-Klas-mamm divyezhek, Skol boblek Picherel	1			
<b>29. Penn-ar-Bed.</b>				
SANT-RIWALL (29190)	2	(H. Kerr, S. Toupin)	98.81.46.06	KASTELLIN
-Skol boblek	2			
LANDERNE (29800)	2	(F. Tangi, Ph. Rogel)	98.85.13.52	
-Skol boblek Jules Ferry, Plazenn St-Tomaz	2			
DOUARNENEZ (29100)	1	(A.V. Ar Guillig)	98.92.24.96	
-Klas-vamm boblek P. Langevin, 15 Str. P. Bebbouch	1	(T. Sennep, Y. Kloareg)		
-Skol boblek kentaù derez (memes chomlec'h)	2			
PLOVEUR (29120)	1	(J.J. Bihan)	98.82.04.11	KEMPER
-Klas-mamm divyezhek, Skol boblek	1	(Joesette Gwegrec)		
-Kentaù-derezh	1			
GWIPAVAZ (29490)	1	(M. Le Bihan)	98.84.75.30	
-Klas divyezhek, skol-vammam Kêr-ar-Fur	1			
-Klas-mamm divyezhek	1			
11. straed Akevinnas				
PLOUGASTELL-DAOULAS (29470)	1	(Gisèle Perronno)	98	
-Klas-mamm divyezhek	1			
LANNILIZ (29870)	1	(J. Merrien)	98.04.19.64	
-Klas-mamm divyezhek, skol-vamm boblek, straed Kêr-greiz	1			
<b>35. Il-ha-Gwilun.</b>				
ROAZON (35000)	1	( )	99.30.68.61	
-Klas-mamm École maternelle publique	1			
4. rue du Faou Pont				
-Klasoù divyezhek, Skol boblek, 8.Bali ar Frankezh	3	(M.C. Lagain, P. Legendre, F. Van Vinsbergh, D. Chenuaye-Wyart)	99.30.16.74	
<b>56. Morbihan.</b>				
PONDIVI (56300)	1	(M. Karill)	97.25.05.04	
-Klas divyezhek, Skol boblek J. Ferry, 2. Kae Prensbourg	1			
BRECH (56400)	1	(M. Pollat)	97.57.62.77	
-Klas divyezhek, Skol boblek, ar vouerzh	1			
SARZHAU (56370)	1,5	(P. Beiz, Cl. Chevreil)	97.41.72.00	
-Klasoù divyezhek, Skol boblek Kêr-hêr	1,5			
LANN-ER-STER (56600)	3	(G. Bideau, A. Boulié)	97.76.17.14	
-Klasoù divyezhek, Skol-vamm boblek Engain Cotton, Str. Marcel Sembat	3			
GWIDEL (56320)	1	(P. Korie)	97.65.93.94	
-Klas divyezhek, skol boblek, straed Anaral Fervour dda Pointe	1			
FLOUE (56240)	1	(M.L. Pochig)	97.33.37.22	
-Klas divyezhek, skol boblek, 4. straed Brezeuz	1			
PLOERMEL (56800)	0,5	(S. Omnes)	97.74.36.73	
-Klas divyezhek, skol-vamm Françoise Dollo, 2. straed an E a vat mae	0,5			
GWENED (56000)	0,5	(Cl. Chevreil)	97.63.54.89	
-Klas divyezhek, skol-vamm Klaskoed, straed Jean-François de Surville	0,5			
LANDEVAN (17 skoliad)				
FLOERDUD (17 skoliad)				
KEVEN (22 skoliad)				

digoradur nac'het gant IA 56  
digoradur nac'het gant IA 56  
digoradur nac'het gant IA 56

J.D. Robin 1995

Classes bilingues primaires publiques de Bretagne : Effectifs au 19 septembre 1995 et croissance rapportée à septembre 1994

DEP. site	maternelle		+/-enf.	élémentaire		+/-enf.	TOTAL		TAUX d'encadr*	+/-%enf.
	élèves	postes		élèves	postes		élèves	postes		
<b>22</b>										
Kawan	13	1	-2	0	0	=	13	1	13	-13,33%
Lannuon	47	2	+1	94	4	+8	141	6	23,5	+6,81%
Pabu	36	1	=	38	2	+11	74	3	21,14	+17,46%
Rostrenn	35	2	-1	31	2	-1	66	4	17	-2,94%
Tregastell	13	1	-3	0	0	=	13	1	13	-18,75%
ZIL									(2)*	
TOTAUX	144	7	-4	163	8	+18	307	17	20,46*	+4,42%

<b>29</b>										
Douarnenez	22	1	-5	34	2	+10	56	3	18,66	+9,80%
Gwipavaz	21	1	+21				21	1	21	ouverture
Landerne	13	1	-4	17	1	=	30	2	15	-11,76%
Lanniliz	21	1	+21				21	1	20	ouverture
Pleur	30	1	=	13	1	+6	43	2	21,5	+16,21%
Plougastell	20	1	+20				20	1	20	ouverture
Sant Riwall	7	1	+3	14	1	+1	21	2	10,5	+23,52%
ZIL									0	
TOTAUX	134	6	+56	78	4	+17	212	12	17,66	+52,51%

<b>35</b>											
Roazon	3	2	1	-2	6	3	+4	9	4	2,3	-6,12%
ZIL									0		

<b>56</b>										
Brec'h	17	0,5	+4	23	0,5	+5	40	1	25,3	+31,03%
Gwened	13	0,5	+13				13	0,5	13	ouverture
Gwidel	15	0,5	-4	18	0,5	+6	33	1	22	+6,45%
Lann-er-Ster	39	1	-4	31	1	-6	70	2	35	+2,94%
Ploermel	17	0,5	-1				17	0,5	18	-5,55%
Ploue	20	0,5	-1	17	0,5	+17	37	1	24,6	+56,19%
Pondivi	18	0,5	-1	22	0,5	+2	40	1	40	+2,56%
Sarzhau	16	0,5	=	20	1	+4	36	1,5	24	+12,5%
ZIL									(1)*	
TOTAUX	155	4,5	-7	131	4	+38	286	9,5*	17,87	+19,16%

BZH <sup>4</sup>	452	18	+56	432	15	+71	897	42,5*	19,08	+16,34%
------------------	-----	----	-----	-----	----	-----	-----	-------	-------	---------

\*le taux d'encadrement ne prend pas en compte les postes de ZIL qui sont des moyens affectés à l'ensemble d'une circonscription.

Il intègre, par contre, pour le Morbihan, 1/2 poste (en français) de plus pour chaque demi-poste (en breton), sauf pour le poste bilingue complet de Sarzeau.

BZH<sup>4</sup> : la Bretagne sans le Département de la Loire-Atlantique, dépourvu de toute classe bilingue publique

Gwened : situation au 19 septembre : refus de la Mairie de mettre un local à disposition.

Landevan (17 inscrits), Ploerdud (17 inscrits), Keven (22 inscrits) : refus d'ouverture de la part de l'IA 56, faute d'enseignants compétents disponibles.

*Niver a vagale er c'hlasoù divyezhek  
Skolioù prevez katolik  
Aodoù-an-Arvor - Penn-ar-Bed - Mor-Bihan*

Bloavezh skol 1994-1995					Bloavezh skol 1995-1996					Kresk	
Kêr	Skol-vamm	1 <sup>er</sup> derez	Skolaj	Hollad	Kêr	Skol-vamm	1 <sup>er</sup> derez	Skolaj	Hollad	Niver a vagale	%
Gwengamp	11	20		31	Gwengamp	13	21		34	+ 3	
Hollad AA	11	20		31	Hollad AA	13	21		34	+ 3	+ 11
Gwiseni	14	18		32	Gwiseni	15	17		32	0	
Karoez	14	15		29	Karoez	13	21		34	+ 5	
Kleder	9	22		31	Kleder	11	25		36	+ 5	
Lesneven	16			16	Larniliz	15			15	+ 15	
Plabenneg	23	38		61	Lesneven	26	6		32	+ 16	
					Plabenneg	17	26		43	- 18	
					Plougastell	7	11		18	+ 18	
					Pont-m'Abad	18			18	+ 18	
Hollad PB	76	93		169	Hollad PB	122	106		228	+59	+ 35
Ar Faoued	7	24		31	Ar Faoued	9	21		30	- 1	
Gourin	18	22		40	Gourin	20	28		48	+ 8	
Gwened	37	43	3	83	Gwened	46	38	8	92	+ 9	
Koadan	30	15		45	Koadan	17	13		30	- 15	
Karnag	10	13		23	Karnag	13	19		32	+ 9	
Lakoañ-Vendon	18	10		28	Lakoañ-Vendon	13	15		28	0	
Pluwigner	15	16		31	Pluwigner	16	18		34	+ 3	
Sz Anna	15	8		23	Pondri	14	12		26	+ 26	
					Sz Anna	17	14		31	+ 8	
					Teiz	23	10		33	+ 33	
Hollad MB	150	151	3	304	Hollad MB	188	188	8	384	+ 80	+ 26,3
Hollad AA-PB-MB	237	264	3	504	Hollad AA-PB-MB	323	315	8	646	+ 142	+ 28,1

Lizh: stouet : klas digoret d'an adkrog-skolmañ.

ACADEMIE DE RENNES  
ENSEIGNEMENT DU BRETON  
STATISTIQUES DES ANNEES  
1993-94 & 1994-95

NOMBE D'	1992-93	1993-94	1994-95
<b>ETABLISSEMENTS</b>			
Collèges.....	55	54	52
L.P. ....	1	1	1
Lycées.....	32	31	30
total.....	88	96	83
<b>ELEVES</b>			
Collèges.....	2.673	2627	2326
L.P. ....	347	340	351
Lycées.....	860	856	1.166
total.....	3.880	3923	3843
<b>HEURES</b>			
Collèges.....	338,5	enquête de sélectivité de 306,5h	306,5h
L.P. ....	21	de 18h	18h
Lycées.....	205	avec points de 190h	190h
total.....	564,5	514,5h	514,5h

DESKADUREZH AR BREZHONEG

E EIL DEREZ

AKADEMIEZH ROAZON

Ranket hon eus kas ul lizher erbedet da rektor Roazon a-benn kaout chifrou deskadurezh ar brezhoneg an daou vloavezh diwezhan. Ker hon oa skrivañ dezhan, ne responte ket. Ar wech-mam avat en deus komprenet e oamp o sonjal tagañ anezhan dirak lezvarn ar melestradur? evit bezañ nac'het kas deomp dielloù melestradurel (" rétention de documents administratifs"). Respontet en deus a-raok ar c'houlz merket. Setu neuze statistikoù ar pemp bloavezh diwezhan.

Bloavezh	1990-91	1991-92	1992-93	1993-94	1994-95
Ministr	Jospin		Lang		Bayrou
niver a skolioù	77	87	88	96 (1)	83
diforc'h	-11	+10	+1	+8	-13
niver a skolidi	3.691	4.073	3.880	3.923	3.843
diforc'h	+78	+382	-193	+43	-80
niver a eurvezhoù	545	561	564,5	?(2)	514,5
diforc'h	+2	+16	+3,5	?	-50(3)

- (1)- Souezhus a-walc'h eo en defe kresket kement-se niver ar skolioù lec'h ma vez kelennet brezhoneg. Ur fazi a seblant bezañ aze, rak niver ar skolidi zo chomet stabil dre vras e-keñver ar bloavezh a-raok.
- (2)- "Enquête de scolarité inexploitable" hervez ar rektordi e-unan ! Ar pezh a ziskouez n'eo ket bet sirius labour ar melestradur dindan renerezh Per Lostis er bloavezh-se, e-keñver ar brezhoneg atav... Ranket en deus gwelaat anezhan er bloaz-mañ en abeg d'hor stourm.
- (3)- E-keñver ar bloavezh 1992-93.

Ne ya ket war gresk deskadurezh ar brezhoneg e eil derez Akademiezh Roazon er bloaz-mañ, ar c'hontrol eo. N'eo ket souezhus o c'houzout pebezh bolontez fall eo hini ar rektor ! Deomp da gas ar stourm startoc'h evit bezañ efedusoc'h.

Tugdual KALVEZ

Suivi pédagogique et activités sportives et culturelles

# La Catho attentive à ses étudiants

L'Université catholique de l'Ouest cultive sa différence. Elle met l'accent à la fois sur le suivi pédagogique personnalisé des étudiants et sur la qualité de vie en leur organisant des activités de loisirs.

Les profs « turbo » ? La Catho d'Arradon connaît pas. Les cent quarante enseignants vacataires mis à part, ils sont une vingtaine de permanents, enseignants et administratifs confondus, travaillant à plein temps sur le site de l'Université catholique de l'Ouest-Bretagne sud (Ucobs) au Vincin.

Une partie d'entre eux s'active actuellement à la préparation de la rentrée marquée par l'ouverture de deux masters (lettres modernes et histoire) et d'un institut de langues et de culture bretonnes en plus de la licence en sciences de l'éducation, des Deug de lettres et langues, histoire, lettres modernes et classiques, langues et civilisations étrangères et du diplôme de formation supérieure tourisme. « Les gens ici se défont » constate le directeur Alain Cussey, en insistant sur les tâches de suivi pédagogique qui incombent à chacun des professeurs.

« Une personne est en outre chargée à plein temps du suivi professionnel des étudiants et des relations extérieures. Elle peut par exemple indiquer à un étudiant à quel moment il peut tenter tel ou tel concours. Ça évite qu'il y ait trop de problèmes de débouchés en fin de cursus... On ne laisse jamais un étudiant isolé. »

Une caractéristique de l'Ucobs qui cultive encore sa spécificité



Alain Cussey, directeur de l'Université catholique de l'Ouest-Bretagne sud prépare la rentrée avec les permanents, enseignants et administratifs, du site du Vincin.

en mettant l'accent sur la qualité de la vie universitaire. « Outre la qualité de la formation, c'est ce qui fera la différence. Il faut permettre à l'étudiant de s'enrichir dans divers domaines dépassant le seul terrain de l'étude... Des activités sportives et culturelles (théâtre, arts plastiques, histoire de la Bretagne...) sont mises en place. Les responsables ont prévu deux journées complètement libres d'enseignements en décembre et mars pour des sorties. « L'université du futur, c'est celle qui saura équilibrer les choses. »

L'Ucobs attend environ six cents étudiants. En dépit de l'accroissement du nombre de filières, les effectifs stagnent. « Le temps où les étudiants venaient tout naturellement et en nombre est révolu. » A cela des raisons multiples : baisse démographique, développement de l'Université de Bretagne sud, frais de scolarité. Pour contrer le phénomène, en plus de l'amélioration du service offert, elle s'engage dans des formations professionnalisantes (85 % de placement à l'institut du tourisme), développe les diplômes bac+4. « Proposer à des

étudiants de repartir ailleurs après deux années, ce n'est plus possible », et se donne cette rentrée une véritable autonomie de gestion. Toujours insérée pédagogiquement dans le projet de l'Université catholique de l'Ouest, l'Ucobs de Vannes dépend maintenant d'une association distincte de celle du centre voisin de formation pédagogique des maîtres (quarante étudiants). « C'est la reconnaissance d'un développement totalement autonome financièrement. On n'est plus au stade d'une délocalisation... »

## La langue bretonne fait son entrée

Une dizaine d'étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent, certains non bretonnants, sont actuellement inscrits à la formation de langue et culture bretonnes ouverte par l'Université catholique. Il s'agit de personnes

des écoles ou des professeurs de l'enseignement secondaire bilingues.

« La création de l'Institut correspond à une attente des milieux culturels de la région », explique Alain Cussey. « Les effectifs aug-

mentent de façon importante dans les classes de français-breton. Il y a un réel besoin en enseignants formés au bilinguisme. » La formation (vingt-cinq semaines et stage de deux semaines en classe bilingue) débouchera sur un diplôme universitaire.

Une simple attestation sera délivrée aux non-titulaires de la licence suivant la formation. Le nouvel Institut de langues et culture bretonnes proposera également des cours du soir (toponymie, danses, arts bretons...)





K.B.D.P. Association des Professeurs de Langue Bretonne  
Kelennerien war ar Brezhoneg - 40 - en Deskdarezh Publik

Mai DUPUY  
7, allée des maisonnettes  
93220 GAGNY  
☎ 43 02 27 98

D' ar 25 a viz Gwengolo 1995

Mignoned ker,

Ur gerig da gemenn deoc'h ez a fall a-walc'h stad an traoù gant kelenn ar brezhoneg e Bro-Bariz : Rektolezh Akademiezh Versailles a zo bet lamet ganti, en un taol, en distro-skol-mañ, 12 eurvezh kentelioù brezhoneg roet e daou lise. Ar bloaz tremenet e oa bet lamet dija an 3 eurvezh a oa bet aotreet en ul lise all eus ar memes akademiezh. Kazi dilabour en em gav neuse ar gellennerzh (chom a ra ganti 5 eurvezh e Pariz).

Kaset 'vo ul lizher d' ar rektor evit klemm, met ne gredomp ket e kemmo an traoù evit-se.

A-galon ganeoc'h

*Mai Dupuy*

Prezidant : Tien MADEG - 10, allée Aristide Maillol 92500 RUEIL-MALMAISON - ☎ : 47 49 42 86  
Sekretourez : Mai DUPUY - 7, Allée des Maisonnettes 93220 GAGNY - ☎ : 43 02 27 98

P R O G R A M M

THURSDAY 2 NOVEMBER		FRIDAY 3 NOVEMBER		SATURDAY 4 NOVEMBER				
TIME	THEMES	TIME	THEMES	TIME	THEMES			
14 h	14 h 00 Welcoming ceremony 14 h 30 Opening of debate	9 h	9 h 00 Unsettling and startling news. The aim and content of the programme. 10 h 15 h 30 The situation in four countries a. Ireland b. Wales c. Scotland d. Northern Ireland 11 h 45 h 30 Research in the area of language 12 h 30 h 30 Presentation of research, 30 min, about 60 min 14 h 30 h 30 Research in the area of language 18 h 30 h 30 Presentation of research, 30 min, about 60 min	14 h 30	14 h 30 Welcoming ceremony 18 h 30 h 30 Presentation of research, 30 min, about 60 min	9 h	9 h 00 History of immersion in a polyglot 13 h	13 h 00 Teaching pedagogy 15 h 00 h 30 h 30 Presentation of research, 30 min, about 60 min
15 h	15 h 00 The situation in four countries a. Ireland b. Wales c. Scotland d. Northern Ireland	12 h 30	12 h 30 h 30 Presentation of research, 30 min, about 60 min	18 h	18 h 00 h 30 h 30 Presentation of research, 30 min, about 60 min	15 h 30	15 h 30 h 30 h 30 Presentation of research, 30 min, about 60 min	
18 h	18 h 00 The significance of the University in linguistic communication (Gaelic in Breton) 20 min talk - 45 min debate	18 h	18 h 00 h 30 h 30 Presentation of research, 30 min, about 60 min	21 h	21 h 00 Research exhibition Publishing and new technologies New: A film in Breton, 40 min video Concert and fair	15 h 30	15 h 30 h 30 h 30 Presentation of research, 30 min, about 60 min	

AR YEZHOUÛ MINORELAET ER SKOLIOU-MEUR EN EUROPA

Kaset eo da gerig da gemenn deoc'h ez a fall a-walc'h stad an traoù gant kelenn ar brezhoneg e Bro-Bariz : Rektolezh Akademiezh Versailles a zo bet lamet ganti, en un taol, en distro-skol-mañ, 12 eurvezh kentelioù brezhoneg roet e daou lise. Ar bloaz tremenet e oa bet lamet dija an 3 eurvezh a oa bet aotreet en ul lise all eus ar memes akademiezh. Kazi dilabour en em gav neuse ar gellennerzh (chom a ra ganti 5 eurvezh e Pariz).

LES LANGUES MINORISÉES À L'UNIVERSITÉ EN EUROPE

Kaset eo da gerig da gemenn deoc'h ez a fall a-walc'h stad an traoù gant kelenn ar brezhoneg e Bro-Bariz : Rektolezh Akademiezh Versailles a zo bet lamet ganti, en un taol, en distro-skol-mañ, 12 eurvezh kentelioù brezhoneg roet e daou lise. Ar bloaz tremenet e oa bet lamet dija an 3 eurvezh a oa bet aotreet en ul lise all eus ar memes akademiezh. Kazi dilabour en em gav neuse ar gellennerzh (chom a ra ganti 5 eurvezh e Pariz).

MINORISED LANGUAGES AT UNIVERSITY IN EUROPE

Kaset eo da gerig da gemenn deoc'h ez a fall a-walc'h stad an traoù gant kelenn ar brezhoneg e Bro-Bariz : Rektolezh Akademiezh Versailles a zo bet lamet ganti, en un taol, en distro-skol-mañ, 12 eurvezh kentelioù brezhoneg roet e daou lise. Ar bloaz tremenet e oa bet lamet dija an 3 eurvezh a oa bet aotreet en ul lise all eus ar memes akademiezh. Kazi dilabour en em gav neuse ar gellennerzh (chom a ra ganti 5 eurvezh e Pariz).

DONEMATE BREIZH

Kaset eo da gerig da gemenn deoc'h ez a fall a-walc'h stad an traoù gant kelenn ar brezhoneg e Bro-Bariz : Rektolezh Akademiezh Versailles a zo bet lamet ganti, en un taol, en distro-skol-mañ, 12 eurvezh kentelioù brezhoneg roet e daou lise. Ar bloaz tremenet e oa bet lamet dija an 3 eurvezh a oa bet aotreet en ul lise all eus ar memes akademiezh. Kazi dilabour en em gav neuse ar gellennerzh (chom a ra ganti 5 eurvezh e Pariz).

BIENVENUE EN BRETAGNE

Kaset eo da gerig da gemenn deoc'h ez a fall a-walc'h stad an traoù gant kelenn ar brezhoneg e Bro-Bariz : Rektolezh Akademiezh Versailles a zo bet lamet ganti, en un taol, en distro-skol-mañ, 12 eurvezh kentelioù brezhoneg roet e daou lise. Ar bloaz tremenet e oa bet lamet dija an 3 eurvezh a oa bet aotreet en ul lise all eus ar memes akademiezh. Kazi dilabour en em gav neuse ar gellennerzh (chom a ra ganti 5 eurvezh e Pariz).

WELCOME TO BRITTANY

Kaset eo da gerig da gemenn deoc'h ez a fall a-walc'h stad an traoù gant kelenn ar brezhoneg e Bro-Bariz : Rektolezh Akademiezh Versailles a zo bet lamet ganti, en un taol, en distro-skol-mañ, 12 eurvezh kentelioù brezhoneg roet e daou lise. Ar bloaz tremenet e oa bet lamet dija an 3 eurvezh a oa bet aotreet en ul lise all eus ar memes akademiezh. Kazi dilabour en em gav neuse ar gellennerzh (chom a ra ganti 5 eurvezh e Pariz).



EVIT GOUZDOUT HOC'H HA LAMAT HOCH ANNI KITE D'EMPERG GANT :  
DEMANDE DE RENSEIGNEMENT A RETOURNER A :  
FOR FURTHER INFORMATION INCLUDING A REGISTRATION FORM, CONTACT :  
SUEK, 51 rue de la République, 93220 GAGNY, FRANCE  
Tel. 43 02 27 98 - Fax. 43 02 27 98

# R O L L - L A B O U R

## DAR YAOU 2 A VIZ DU

eur	temoù	prantadoù
14 h		14.00 Degemer 14.30 Digoridigezh an divizoù 15.00 Stad an Icaou e peder brio a - Katalonia b - Kembre c - Iwerzhon d - Enez Peder dispregedenn 20min hog un eur diviz
ette 15 h ha 18 h	ar statutoù hog or politikerezh yezh	17.00 Koll ar Skol-Veur evl normalizñ ar yezh (Euskadi or C'hrosteiz)

## DAR GWENER 3 A VIZ DU

eur	temoù	prantadoù
ette 9 h ha 12 h 30	ar goullenn sosial	9.00 Armarzoù an etbroadour ha hostañ dezho fiskeriel iwerthon ha Bro-Skos Div zaspiegadenn 20 min hog un diviz 45 min 10.45 Doare fonksional ar goullenn sosial - disple goullenn Goullenn Ur ginn-gadenn 30 min hog un diviz 60min
ette 14 h 30 ha 18 h	ar c'hiskerezh	14.30 Ar skolioù-meur, hantv skolioù Katalonia hog Euskadi Div zaspiegadenn 20min hog 20 min divizoù 15.45 Ar c'hiskerezh er yezhoù minoritetael Ur leom 60min 17.00 Skignañ ar c'hiskerezh - an embann hog an teknologiezhioù nevez Un digoridur 20 min gant Kembre ha 40 min diviz 21 h Sondeg ha fest-noz

## DAR SADORN 4 A VIZ DU

eur	temoù	prantadoù
ette 9 h ha 13 h	ar stummadur hog or bedagogiezh	9.00 Ieazh ar skolarour evl ha henn bedagogel d'ar vez-zachenn armpañ Katalonia, Euskadi ha Kembre Iligoridur 10 min hog un diviz 30 min 10.00 An teknikoù kelenn, ar savañ d'arwezh hog an teknologiezhioù nevez Stad iwerthon ha divizoù e pad 60 min 11.00 Hantv nevez evl ar Skol-Veur e Breizh Digoridur ha divizoù - 60 min 12.00 Kevandir ha meuzadur Paourmadenn e bro an Oriant
15 h 30		

# P R O G R A M M E

## JEUDI 2 NOVEMBRE

HORAIRE	THÈMES	SÉQUENCES
14 h		14h 00 Accueil 14h 30 Ouverture des débats 15 h 00 Quatre états des lieux a - Catalogne b - Pays de Galles c - Irlande d - Alsace Exposés de 15 + 1 h de débats
15 h à 18 h	Statuts et politiques linguistiques	17 h 00 L'application de l'Université dans la normalisation linguistique (Pays Basque Sud) Exposé de 20' + débat de 45'

## VENDREDI 3 NOVEMBRE

HORAIRE	THÈMES	SÉQUENCES
9 h à 12 h 30	Demande sociale	9 h 00 L'identification et la justification des besoins - les cas irlandais et écossais 2 exposés de 20' suivis d'un débat de 45' 10 h 45 L'aspect fonctionnel de la demande sociale - exposé gallois Présentation de la question 30' - débat 60'
14 h 30 à 18 h	Recherche	14 h 30 Les universités d'été - les exemples catalans et basques 2 exposés de 20' suivis de 20' de débats 15 h 45 la recherche dans les langues minorisées Forum de 60'
21 h		17 h 00 la diffusion de la recherche - édition et nouveaux supports Introduction Pays de Galles 20' - débat 40' Concert et fest-noz

## SAMEDI 4 NOVEMBRE

HORAIRE	THÈMES	SÉQUENCES
9 h à 13 h	Formation et pédagogie	9 h 00 Théorie d'une pratique pédagogique, l'immersion en référence à trois lieux d'expé- rience - la Catalogne, le Pays Basque, le Pays de Galles 3 introductions de 10' et un débat de 30' 10 h 00 Techniques pédagogiques, création d'outils et nouvelles technologies Etude de cas et débats 60' 11 h 00 Perspectives pour l'Université en Bretagne Introduction et débats 40' 12 h 00 Conseils généraux et résolutions Visite et agencement dans le Pays de l'Orient
15 h 30		

Édition COMPOGRAPH s.r.l. - 97 83 98 08

# AR YEZHOUÙ MINORELAET ER SKOLIOÙ-MEUR EN EUROPA

## LES LANGUES MINORISÉES À L'UNIVERSITÉ EN EUROPE

## MINORISED LANGUAGES AT UNIVERSITY IN EUROPE

# 2 - 3 - 4 A VIZ DU NOVEMBRE NOVEMBER

AN ORIENT - L'ORIENT  
BREIZH - BRETAGNE - BRITTANY

1995  
11  
11  
11